

Compte-rendu du conseil d'école du 19 Mars 2019

Présents :

Mairie

- Madame LORENZON, maire de Saint Cernin de Larche
- Madame PERRIER, chargée des affaires scolaires à la mairie de Saint Cernin
- Madame FORMIGA, chargée des affaires scolaires à la mairie de Lissac
- Madame REYNIER, chargée des affaires scolaires à la mairie de Lissac
- Madame LAROCHE, chargée des affaires scolaires à la mairie de Lissac

- Représentants des parents d'élèves
- Monsieur LAROCHE
- Madame DOMINIQUE
- Madame MONTEIL PECHET
- Madame MAURY

Enseignantes :

- Madame ALIBERT
- Mademoiselle PALATSI
- Madame MOURIGAL

DDEN :

- Monsieur Cochet

Excusés :

- Monsieur ALBERICI, IEN de circonscription
- Madame FAGE, chargée des affaires scolaires à la mairie de Lissac
- Madame VACHERIE, DDEN
- Monsieur CROUZEL, maire de Lissac
- Madame GUILLON, enseignante

1- Lecture du compte rendu du conseil d'école précédent.

Mesdames Alibert et Palatsi procèdent à la lecture du compte-rendu. Il est approuvé par vote à main levée.

Les enseignantes rappellent que les comptes rendus sont accessibles sur le site des mairies de Lissac et de Saint Cernin et sur le blog de l'école de Saint Cernin.

Le dernier conseil d'école aura lieu le 25 juin 2019.

2- Effectifs

Effectifs actuels :

| Saint Cernin | | | Lissac | | | | |
|--------------|-----|----|--------|--------------|-----|----|----|
| Mme GUILLON | TPS | 5 | 28 | Mme MOURIGAL | GS | 5 | 15 |
| | PS | 12 | | | CP | 10 | |
| | MS | 11 | | | | | |
| Mme PALATSI | CM1 | 12 | 28 | Mme ALIBERT | CE1 | 17 | 23 |
| | CM2 | 16 | | | CE2 | 6 | |

| | | | | | |
|-------|----|--|--|-----------|----|
| TOTAL | 56 | | | 38 | |
| | | | | Total RPI | 94 |

Comme l'an dernier une matinée portes-ouvertes sera organisée. La date du samedi 11 mai est proposée. Elle reste à confirmer.

Prévisions d'effectifs rentrée 2019-2020

| Saint Cernin | | | Lissac | | | | |
|--------------|-----|----|--------|--------------|-----|-------|----|
| Mme GUILLON | TPS | ? | 23 | Mme MOURIGAL | GS | 11 | 16 |
| | PS | 11 | | | CP | 5 | |
| | MS | 12 | | | | | |
| Mme PALATSI | CM1 | 6 | 17 | Mme ALIBERT | CE1 | ou 10 | 26 |
| | | | | | 9 | ou | |
| | CM2 | 11 | | | CE2 | 17 | 27 |

| | | | | | |
|-------|----|--|--|-----------|----|
| TOTAL | 40 | | | 42 | |
| | | | | Total RPI | 82 |
| | | | | | ou |
| | | | | | 83 |

Monsieur Cochet fait remarquer que les effectifs sont en baisse constante. Madame Lorenzon intervient et explique que le conseil municipal de Saint Cernin de Larche a fait des démarches afin de réorganiser les effectifs différemment. Un rapprochement avec l'école de Larche serait envisagé. Le projet pourrait prendre forme à la rentrée 2020. Des inquiétudes sont soulevées quant à l'avenir des autres écoles du Causse.

3-Projets de classe communs aux deux écoles :

- 19 mars : spectacle de marionnettes pour les classes de TPS-PS-MS et GS-CP à l'école de Chartrier
- Vendredi 14 Juin : Fêtes des écoles

31- A Lissac

- **Projets communs aux deux classes de Lissac :**

Projet artistique :

Réalisation de l'adaptation de deux albums de littérature jeunesse en films d'animation.

L'école avait candidaté, auprès de la DRAC, pour l'obtention du financement de 30h d'intervention d'un musicien. Ce financement de 1 500€ a été obtenu, ainsi, Fred Pouget, musicien professionnel, interviendra 10 fois dans chaque classe en périodes 4 et 5 (30h d'intervention). Les frais de déplacement de l'artiste sont pris en charge par le conseil départemental. Les élèves réaliseront la bande sonore des films avec l'aide de cet artiste.

L'école a également pris contact avec les « yeux verts, pôle régional d'éducation à l'image du Limousin » qui a pu obtenir un financement supplémentaire auprès de la DRAC. Cela permet à chaque classe de travailler 15 h avec une artiste plasticienne, Emmanuelle Poussin pour réaliser les prises de vue des films. Le financement s'élève à 1 500 € également. La coopérative scolaire prend en charge ses frais de déplacement. L'artiste sera présente à l'école tous les jours du 19/03 au 29/03.

Dans le cadre de ce projet, les élèves :

- ont visité le théâtre de Brive, le 13 décembre. Ils ont pu découvrir les lieux (salle de spectacle, coulisses, loges) et ont assisté à une séance de travail de musiciens en résidence. Ces musiciens, parmi lesquels Fred Pouget, élaboraient

un spectacle musical pour le jeune public qui sera présenté à Brive lors de la saison 2019- 2020 (transport financé par la commune, visite gratuite).

- assisteront à une projection cinématographique lors du festival du moyen métrage de Brive, le jeudi 4 avril (La cabane aux oiseaux de Célia Rivière pour les GS-CP et Crin blanc de Albert Lamorisse suivi de l'Ami de Shindo Kaneto et Kenzo Kubokawapour les CE1-CE2) (transport financé par la commune, entrées prises en charge par la coopérative)
- devraient se rendre au Musée Labenche le 6 juin (atelier et visite) (transport financé par la commune, entrées prises en charge par la coopérative)

La sortie au parc du Thot et à Lascaux II qui était prévue en période 4 a dû être déprogrammée en raison du planning chargé en interventions artistiques de cette période. Les enseignantes étudient la possibilité de la reporter en période 5.

En fin d'année, les réalisations artistiques des élèves seront présentées à l'école (date prévisionnelle : 28 juin).

Visite du Père Noël :

Les élèves et les enseignantes remercient le Père Noël qui leur a rendu visite le 20 décembre. Sa venue a fait la joie des plus petits comme des plus grands. L'APE a offert un livre à chaque élève.

Education à la santé :

Les deux classes ont bénéficié de 3 interventions de Mme Trossat, infirmière au collège de Larche sur les thèmes suivants :

- Les familles d'aliments : les élèves ont appris à classer les aliments
- Le sommeil
- L'hygiène bucco-dentaire

Les deux classes ont également accueillis quatre étudiants en santé (futurs médecins, infirmiers et kinésithérapeutes) dans le cadre du service sanitaire. Ces étudiants ont conduit une action de sensibilisation qui avait pour thème « alimentation et activités physiques ». Les élèves ont appris à élaborer des menus équilibrés.

- **Classe de CE1-CE2 :**

La collecte réalisée par les élèves de CE1-CE2 a été un succès. Une partie des jouets collectés a été remise au Père-Noël des restos du cœur. Mme Alibert et les restos du cœur remercient vivement les enfants et leurs familles pour leurs dons. L'autre partie des dons (vêtements, matériel scolaire, jouets, matériel paramédical ...) sera remis à l'association Tagasoa Zazakely en fin d'année. Cette association œuvre en faveur des enfants défavorisés à Madagascar. Une fois encore, les élèves et leurs familles se sont montrés très généreux.

Classe de GS-CP :

Les élèves de CP se rendront à la piscine de la base nautique du 17 au 28 juin.

Les élèves de GS seront pris en charge par Mme Alibert car la profondeur du bassin n'est pas adaptée à leur âge. Des activités sportives avec leurs camarades de CE1-CE2 leur seront proposées (initiation à la course d'orientation).

Les élèves de CE1-CE2 bénéficieront également de séances de natation à la piscine de la base nautique.

32- A Saint Cernin :

Visite du Père Noël :

Les élèves et les enseignantes remercient le Père Noël qui leur a rendu visite le 21 décembre. L'APE a offert un livre à chacun des élèves.

Education à la santé :

Les deux classes ont bénéficié d'interventions de Mme Trossat, infirmière au collège de Larche sur les thèmes suivants :

- le sommeil pour la classe de Maternelle
- Le diabète pour la classe des CM
- l'alimentation pour la classe des CM

Les 9 et 14 mai et les 3 et 14 juin les élèves de la classe de CM bénéficieront de l'intervention de l'association ANAPAA 19. Il sera question des thèmes suivants : le tabac, l'alcool et les écrans.

- **Projet commun aux deux classes**

- Cinéma de Noël : Les élèves de l'école se sont rendus au cinéma le Roc à Terrasson pour la projection de deux films.

Classe Maternelle : Petits contes sous la neige

Classe CM : les animaux fantastiques (avec une classe de 6^{ème} du collège de Larche)

Financement : mairie pour les places / Transport : mairie et coopérative scolaire.

- Projet sur les arts : une visite du château de Hautefort en Dordogne est prévue le 4 juin 2019.

Les élèves bénéficieront d'une visite guidée costumée, de la visite des jardins et d'un atelier bouturage pour les élèves de la Maternelle et d'un atelier sur les jardins à la française pour les élèves de CM.

- **Classe de CM1- CM2 :**

- Projet sciences : les élèves de la classe de CM2 rencontreront ceux de 6^{ème} autour d'un rallye qui portera sur les connaissances travaillées en lien avec la visite du Futuroscope (électricité, espace, énergies). La rencontre aura lieu au lac du Causse le 10 mai.

- Projet sur le loup en littérature avec une visite au parc de Gramat avec la classe de 6^{ème} de Madame Clémandot. La visite au parc de Chabrière a été abandonnée (trop onéreuse et un peu trop loin en temps). La classe se rendra donc au Parc de Gramat. Les élèves participeront à un atelier sur le nourrissage des loups et pourront visiter le parc.

Transport : mairie et entrées : coopérative scolaire.

- une rencontre autour de la poésie : la date de la rencontre autour du printemps des poètes n'est pas encore connue.

- 19 mars : les élèves de la classe se sont rendus à la cérémonie du souvenir de commémoration sur les guerres coloniales.

- semaine du Causse (du 17 juin au 22 juin) : les élèves pratiqueront des activités nautiques (dont l'aviron) et bénéficieront d'une initiation à la pêche.

Financement des ateliers pédagogiques : coopérative scolaire

Transport : financement mairie

- **Classe Maternelle :**

- projet jardin : une visite des jardins de l'imaginaire à Terrasson avec l'école de Chartrier est prévue le 17 mai.

- une rencontre sportive avec l'école de Chartrier aura lieu le 18 juin au lac du Causse. Les élèves pique-niqueront au bord du lac et rentreront en début d'après-midi à l'école.

- Une visite du parc de Gramat est prévue le 2 avril prévue ainsi qu'un atelier nourrissage du loup. Les élèves de la classe Maternelle sera accompagné par l'école de Brignac.

Transport financé par la mairie/ Entrées par la coopérative scolaire.

4-Entretien des locaux et du matériel

- **A l'école de Saint Cernin :**

Grâce aux travaux d'accessibilité, une élève en béquilles a pu bénéficier de l'utilisation de l'ascenseur pour avoir accès à la salle de classe.

- **A Lissac :**

La cantine fait l'objet d'une rénovation (peinture, vestiaire, sanitaires mis aux normes d'accessibilité).

5- Changement d'horaires

A l'école de Saint Cernin, les différents acteurs péri-éducatifs ont remarqué que la pause méridienne était un peu compliquée du fait d'un temps réduit à 1h30. Cela pose quelques problèmes quant à la gestion du temps de cantine (les enfants sont parfois un peu bousculés pour finir leur repas à 13h20 afin de

pouvoir bénéficier de la récréation avant de rentrer en classe. Pour des raisons d'organisation, le conseil municipal en accord avec les enseignantes a proposé que la pause méridienne soit élargie pour la rentrée 2019 en attente d'accord de la DSDEN et de la région pour le transport.

Les horaires proposés sont les suivants :

8h45 - 11h45 le matin et 13h30-16h30 l'après-midi.

La proposition est votée à main levée :

Pour : 12 contre : 0

L'école de Lissac conservera ses horaires.

Questions diverses

Madame Lorenzon informe le conseil d'école que dès la rentrée 2019 les tarifications du transport scolaire vont changer et cela pourrait se traduire par une augmentation du coût pour certaines familles. La navette serait payante entre les écoles du RPI.

Séance levée à 19h49